

PLAN D'ACTION

2020

*Visant à identifier et à réduire les obstacles
à l'intégration des personnes handicapées*





Mot du maire.....	3
Politique citoyenne	4
Contexte	5
Historique	6
Production du plan d'action.....	7
• Membres du comité	
• Échéancier annuel du comité de suivi	
• Les axes d'intervention	
Bilan des réalisations antérieures	9
LES ACTIONS 2019	18
- Actions et mesures appliquées en continu.....	18
- Actions et mesures spécifiques 2019.....	21



Au nom du conseil municipal de la Ville de Saint-Hyacinthe, je vous présente l'édition 2020 du Plan d'action visant à identifier et réduire les obstacles limitant l'intégration des personnes handicapées dans la communauté maskoutaine. L'accessibilité est un droit fondamental qui touche non seulement les personnes présentant un handicap, mais également les personnes âgées ou celles qui ont un problème de mobilité temporaire.

Le Plan d'action 2020 répertorie, le plus fidèlement possible, les besoins des personnes touchées en matière d'emploi, de communication, d'habitation, de sécurité, de loisir ou d'accessibilité aux édifices et aux services. Il renforce cette volonté d'équité et d'inclusion, dont fait partie l'intégration des personnes handicapées, afin que tous puissent participer activement à la vie municipale.

À ce jour, 138 actions ont été réalisées par les services municipaux, notons, entre autres, la gratuité du stationnement sur rue pour les détenteurs de vignettes de personnes à mobilité réduite (places avec horodateurs), l'installation d'ouvre-porte motorisée sur plusieurs sites municipaux, la modification des accès aux parcs afin de permettre aux poussettes et aux fauteuils roulants d'y accéder et l'intégration des standards d'accessibilité au nouveau site Internet.

Malgré tous les efforts déjà déployés, de nombreux ajustements sont encore nécessaires et le travail de consolidation se poursuivra en 2020. Parmi toutes les réalisations à mettre en place cette année, la Ville désire, notamment, améliorer l'accessibilité au centre-ville et dans les événements municipaux, mettre à jour la liste des personnes ayant un handicap pour bien intervenir en cas d'incendie et sensibiliser les employés municipaux sur l'importance de l'accessibilité.

En tant que maire, je suis fier des gestes accomplis au cours de la dernière décennie et nous continuons notre travail afin d'atteindre notre objectif d'intégration des personnes vivant avec un handicap. Cette année encore, la Ville poursuivra sa collaboration avec les intervenants de la communauté et continuera à offrir un soutien aux associations et aux familles maskoutaines.

Je remercie d'ailleurs les différents organismes du territoire qui accompagnent quotidiennement les personnes présentant un handicap. Vous êtes des ressources essentielles dont l'expérience bonifie les travaux du Comité.

LE MAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Claude Corbeil



En 2014, la Ville de Saint-Hyacinthe a adopté sa première politique citoyenne, laquelle vient définir et affirmer les engagements de la Ville en matière d'intervention envers tous ses citoyens.

Un des trois principes directeurs de cette politique est « l'accessibilité ». D'ailleurs, dans le plan d'action de cette politique, sous l'enjeu de la vie communautaire, un des objectifs est :

Favoriser l'accessibilité universelle aux activités et services

Le plan d'action de la politique citoyenne contient plus de 100 actions, et parmi celles-ci, la moitié touche directement ou indirectement la clientèle des personnes handicapées. La production de notre plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées est une des actions visant directement les personnes handicapées.

Le plan d'action de la politique citoyenne sera révisé aux quatre ans, et coïncide avec l'élection du conseil municipal qui a aura à l'adopter et le mettre en œuvre.



Pour comprendre la raison du présent exercice, il importe de bien saisir le **contexte** dans lequel il s'inscrit.

Depuis plus de 30 ans, la société québécoise fait des efforts importants pour favoriser davantage l'intégration des personnes handicapées. Cependant, beaucoup de chemin reste à faire. Plusieurs politiques, règlements, mesures et lois ont été adoptés par différents paliers de gouvernements, permettant de faire bouger les choses dans la bonne direction, mais la participation complète et entière des personnes handicapées dans notre société reste encore un objectif à atteindre.

En décembre 2004, le projet de loi 56 a eu pour effet de modifier substantiellement la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées et de spécifier que « leur intégration à la société doit se faire au même titre que tous les citoyens ». Entre autres, cela se traduit, pour des ministères, des organismes publics et des municipalités par l'adoption, sur une base annuelle, d'un plan d'action destiné à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées, qui décrit les mesures prises dans la prochaine année pour y remédier. Cette démarche doit être considérée comme un processus continu et évolutif.

Obligations de la municipalité

1. Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité qui compte au moins 15 000 habitants doit adopter, chaque année, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute, dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité.
2. Les ministères et les organismes publics nomment un coordonnateur de services aux personnes handicapées au sein de leur entité respective et transmettent ses coordonnées à l'Office des personnes handicapées.



L'administration municipale maskoutaine est préoccupée depuis longtemps par l'intégration des personnes handicapées. Elle est même qualifiée de pionnière par l'Office des Personnes handicapées du Québec.

Cela a débuté plus concrètement en 1998 quand la Ville a résolu de porter une attention particulière envers la clientèle handicapée dans tous ses projets municipaux. La Table de concertation des organismes offrant des services aux personnes handicapées de la région de Saint-Hyacinthe — regroupant des organismes publics, parapublics et communautaires — ne pouvait que se réjouir d'une telle décision.

Bien motivés, les participants de la Table se documentent dans le but d'élaborer un plan d'action. Tous les sujets y passent : habitation, accessibilité, loisir, stationnement, circulation, transport, etc. Un véritable travail de moine! Rappelons qu'en 1998, les juridictions municipales concernant les personnes handicapées étaient très peu développées, contrairement au domaine de la santé et des services sociaux.

Dans ce plan, on désire exposer les objectifs poursuivis, suggérer des actions avec leur niveau de priorité et recenser une liste de partenaires pouvant collaborer dans un domaine ou l'autre.

En août 1998, les membres de la Table de concertation présentaient leur ébauche de plan d'action au conseil municipal, étant conscients que certains gestes pourraient se poser rapidement, tandis que d'autres seraient faits à plus long terme. L'important était de sensibiliser le conseil municipal à tenir compte de la clientèle handicapée dans ses plans et ses immobilisations; c'est pourquoi le plan ne comportait pas d'échéancier précis, s'inscrivant plutôt dans une continuité. Les directeurs de services municipaux ont ensuite identifié la nature des actions qui leur étaient propres, à court et moyen terme; ceci complétait le premier plan d'action.

En début d'année 2000, à la demande de la Table de concertation, un premier rapport portant sur les travaux réalisés fut produit par la Ville et un deuxième au début de 2005. Les actions pouvant être réalisées rapidement le furent avant l'année 2000 : aménagements mineurs pour permettre l'accessibilité à des bâtiments, places de stationnement réservées aux personnes handicapées devant tous les bâtiments municipaux, etc. Quant aux actions à plus longue échéance, les priorités fixées ont quand même été respectées.

Grâce à ces démarches, plusieurs retombées positives continuent de faciliter le quotidien des personnes handicapées de notre milieu (voir la section « Bilan des réalisations antérieures »).



La production du plan d'action annuel est faite en collaboration avec la Table de concertation des organismes offrant des services aux personnes handicapées de la région de Saint-Hyacinthe et Acton.

Afin d'obtenir les résultats souhaités, l'administration municipale forme un comité de suivi du plan d'action pour assurer sa production ainsi que la réalisation des mesures et actions annuelles. Deux représentants de la table de concertation font partie du comité de suivi.

Membres du comité de suivi

UNE ÉLUE RESPONSABLE DE L'ACCESSIBILITÉ AUX BIENS ET SERVICES MUNICIPAUX :

Donald Côté,
Conseiller municipal au district Sainte-Rosalie

UN COORDONNATEUR DES SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Maude Lamoureux,
Régisseuse aux équipements au Service des loisirs

UN REPRÉSENTANT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE :

Chantal Frigon,
Directrice générale adjointe — Services aux citoyens à la Ville de Saint-Hyacinthe

UN REPRÉSENTANT DES ORGANISMES EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE :

Jacynthe Daigle,
Coordonnatrice à Sclérose en plaques Saint-Hyacinthe-Acton et Présidente du Gaphry

UNE REPRÉSENTANTE DES ORGANISMES EN DÉFICIENCE PHYSIQUE :

Suzanne Poitras
Présidente à l'association des aveugles de Saint-Hyacinthe

Et tous les directeurs de services municipaux responsables des mesures et actions à réaliser au cours de l'année en vigueur.

Échéancier annuel du comité de suivi

(4 rencontres annuellement)

MARS

- Prendre connaissance du plan d'action 2020 et des actions en continues
- Début des actions 2020

JUIN

- Suivi de l'année en cours.
- Bilan de mi-année.

SEPTEMBRE

- Suivi de l'année en cours (révision des échéanciers de réalisation).
- Identification et priorisation des actions de l'année suivante.
- Prévision des montants nécessaires au budget de l'année suivante.

DÉCEMBRE

- Bilan final de l'année en cours.
- Rédaction du plan d'action de l'année suivante.

Nos axes d'intervention

La ville de Saint-Hyacinthe a catégorisé les secteurs d'activité suivants pour regrouper les obstacles à franchir et les mesures correctives à apporter dans l'année en cours :

- ↳ L'ESPACE URBAIN
- ↳ L'HABITATION
- ↳ LA SÉCURITÉ
- ↳ LE TRANSPORT
- ↳ LA COMMUNICATION
- ↳ LE LOISIR, LE SPORT ET LE PLEIN AIR
- ↳ LES ARTS, LA CULTURE ET LE PATRIMOINE
- ↳ LA SODILARITÉ SOCIALE



ACTIONS ET MESURES RÉALISÉES

ANNÉE DE RÉALISATION

L'ESPACE URBAIN

Aménagement des stationnements pour personnes handicapées devant tous les édifices municipaux.	2000
Installer plusieurs feux de circulation pour piétons avec chronomètre.	2000
Installer des places de stationnement pour handicapés à proximité des édifices municipaux.	2000
Faire l'inventaire des équipements récréatifs accessibles et créer un plan d'amélioration. Faire l'installation de rampes, installations sanitaires et stationnements réservés.	2000
Dresser un portrait de l'accessibilité de toutes les infrastructures municipales et planification de mesures correctives.	2004
Relancer les personnes handicapées visuelles, en collaboration avec le GAPHRYS, afin de connaître leurs attentes concernant les feux sonores.	2007
Faire une réflexion sur l'opportunité d'installer des feux sonores à certaines intersections.	2007
Rencontrer le Conseil des aveugles et l'Institut Nazareth et Louis-Braille pour prioriser l'installation de feux sonores.	2008
Modifier les accès aux parcs afin de permettre aux poussettes et aux fauteuils roulants d'y accéder.	2008
Faire l'inventaire des bâtiments accessibles (en parallèle au plan directeur des équipements).	2011
Installer un ouvre-porte au centre communautaire La Providence.	2011
Aménager des trottoirs avec montée et modifier des clôtures aux terrains de soccer du parc La Providence.	2011

Installer un feu sonore à l'intersection Nelson et Sainte-Anne.	2011
Évaluer les 6 autres sites d'installation de feux sonores identifiés par l'étude.	2011
Aménagement d'un stationnement réservé à la bibliothèque Sainte-Rosalie.	2012
Sensibilisation des commerçants à l'utilisation du bon panneau pour les stationnements réservés.	2012
Inventaire des stationnements réservés et distribution de panneaux d'affichage gratuits.	2012
Campagne de sensibilisation sur le respect des stationnements réservés (SQPH).	2012
Modification de la durée de traverse à l'intersection Choquette et Bachand.	2013
Analyse et corrections des entraves à l'accessibilité dans les parcs.	2013
Installation d'ouvre-porte au Carrefour des Groupes Populaires et au centre communautaire La Providence.	2013
Correctifs dans une toilette accessible à l'hôtel de ville.	2013
Mention des problématiques de circulation sur les trottoirs du centre-ville (terrasses estivales) auprès du comité « chantier centre-ville ».	2013
Dresser un portrait de l'accessibilité de tous les édifices municipaux.	2014
Faire un suivi et une relance de la campagne 2012 sur l'affichage des panneaux de stationnements réservés.	2014
Aménager un vestiaire adapté au Centre aquatique Desjardins (2 ouvre-portes dans le vestiaire no.1, barres d'appui dans les cabines de vestiaires), dans le bassin récréatif et l'escalier du bassin récréatif.	2014
Au Centre aquatique Desjardins, installation d'une main-courante dans l'escalier du bassin récréatif pour y faciliter l'accès.	2014
Installation d'ouvre-porte motorisée aux centres communautaires Saint-Thomas-d'Aquin et Assomption.	2014

Adoption d'un plan directeur des trottoirs.	2014
Documenter le dossier de la circulation piétonne des personnes à mobilité réduite, particulièrement la clientèle en déficience visuelle.	2014
Location de cabinets portatifs accessibles lors de certains événements.	2015
Amélioration de l'accessibilité de la caserne d'incendie no.2.	2015
Amélioration de la sécurité sur 7 intersections critiques (signalisation et marquage au sol).	2015
Rendre les sentiers et les aires de jeux accessibles dans 3 parcs de quartiers.	2015
Amélioration de la sécurité piétonnière sur 6 intersections (marquage au sol et signalisation).	2015
Vérification auprès de municipalités comparables, concernant l'impact de l'installation de feux sonore sur la sécurité et la circulation.	2016
Inventaire des entraves à l'accessibilité des cours d'école.	2016
Finaliser l'analyse d'accessibilité universelle des bâtiments existants.	2017
Installation de bandes contrastantes sur les nez de marche au CAJL et CAD	2018
Amélioration de la signalisation d'identification des toilettes au parc Les Salines et dans les vestiaires du CAD.	2018
Adhésion au programme du gouvernement du Québec PEA qui vise à octroyer une subvention pour permettre de rendre des petits établissements commerciaux accessibles et pour aménager l'intérieur des commerces en conséquence.	2018

Création d'un 5 ^e volet au programme de restauration des façades commerciales pour permettre de subventionner des travaux pour rendre un commerce accessible pour une certaine portion du centre-ville.	2018
Mise en place d'inspections par le Service de l'urbanisme visant à s'assurer qu'un corridor de 1,5 mètre demeure libre à partir du mur des commerces dans la partie commerciale du centre-ville.	2018
Installation de portes automatisées coulissantes à l'entrée principale du CAD.	2019
Plusieurs améliorations des espaces urbains ont été réalisées. Notamment au CAJL, au CAD, au chalet du parc Les Salines et au parc à chien	2019
Un rapport avec photos et priorisation des interventions a été remis au responsable des infrastructures de la CSSH afin de planifier des travaux correctifs en lien avec l'accessibilité des cours d'école.	2019
Un livret sur l'accessibilité des commerces a été lancé officiellement lors d'un point de presse à la fin février et une tournée des commençants du centre-ville a été effectuée en début juin par des membres de la table de concertation des organismes offrant des services aux personnes handicapées.	2019

L'HABITATION

Adhérer au programme « Logement abordable »	2006
Soutenir le projet de l'Office municipal d'habitation/CLSC pour la construction de 18 logements pour les personnes à mobilité restreinte (près de la Maison Champagnat).	2008
Sensibilisation des propriétaires et entrepreneurs concernant le rangement des triporteurs/quadriporteurs dans les édifices existants et futurs.	2013
Améliorer la procédure de mise à jour du Programme d'identification de domicile en collaboration avec le service de transport adapté de la MRC.	2013
Mobilisation du CSSSRY pour accélérer le traitement des demandes au Programme d'adaptation de domicile (PAD).	2013
Documenter le dossier du logement accessible et abordable.	2014

Modification règlementaire permettant l'installation de rampes ou d'élévateurs en façade de bâtiment, en milieu résidentiel.	2016
Promotion du site www.onroule.org afin faciliter la recherche de logements et lieux publics accessibles.	2016
LE TRANSPORT	
Appliquer des tarifs réduits en transport en commun pour des clientèles spécifiques.	2007
Participer, au service de transport adapté de la MRC. Hausser les budgets attribués. (Trois élus municipaux siègent toujours sur ce comité régional).	2009-2010
Accepter les accompagnateurs au transport en commun et collectifs. <ul style="list-style-type: none"> .. Vignette d'accompagnement en loisir .. Carte de transport adapté 	2011
Production et distribution d'un feuillet promotionnel sur les conseils de sécurité pour les personnes qui circulent en AMM (tripORTEURS, quadripORTEURS, etc.)	2014
Ajustement des horaires de transport adapté pour desservir certains événements (Les Beaux-Mardis de Casimir).	2015
Réalisation par la SQ, d'intervention de sensibilisation aux règles de circulation avec un aide à la mobilité motorisée (AMM).	2016 et 2017
Amorce d'une réflexion en vue du renouvellement des véhicules de transport en commun vers des modèles accessibles (planchers bas).	2017
Étude et analyse de la circulation automobile et piétonnière autour du Centre des Congrès. Début des aménagements de 2 traverses piétonnières avec feux sonores.	2018
LA SÉCURITÉ	
Identifier les clientèles plus difficiles à joindre en cas d'urgence et ajuster les méthodes de communication pour les atteindre.	2011

Créer un groupe automatisé pour les personnes à risque.	2011
Publiciser le programme de sécurité en milieu résidentiel et son mécanisme de mise à jour <ul style="list-style-type: none"> ◆ Site Internet municipal ◆ Semaine des personnes handicapées ◆ Établir des liens avec les organismes du milieu ◆ Visite annuelle à la Table de concertation des organismes de personnes handicapées 	2011
Mise en place d'un protocole de suivi des normes dans les cas de nouvelles résidences et lors de rénovation ou d'agrandissement de résidences existantes.	2014
Mise en place du programme « voisins-secours » pour gérer les résidents lors des évacuations d'urgence.	2014
Formation pour les pompiers sur l'intervention en situation d'urgence avec des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme.	2016
LE LOISIR, LE SPORT ET LE PLEIN AIR	
Réviser le programme d'accompagnement en loisirs d'été des personnes avec déficience physique et intellectuelle dans les programmes de loisir. Accompagner les autres municipalités de la MRC dans cette responsabilité qui leur incombe.	2008
Adhérer au programme : Vignette d'accompagnement touristique et de loisir.	1999
Assurer la pérennité du service d'accompagnement en loisirs d'été offert par le Mouvement Action Loisirs inc. en signant des ententes à plus long terme.	2009-2010
Acheter une luge adaptée pour le parc Les Salines.	2011
Publiciser la présence des équipements adaptés sur les sites d'activités : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Bibliothèques ◆ Parc Les Salines ◆ Centre aquatique Desjardins ◆ Parcs (mobilier et jeux) ◆ Etc. 	2012

Envisager certains cas d'accompagnement sur d'autres sites de camp de jour que le site identifié. (Projet pilote à Sainte-Rosalie et Assomption)	2012
Révision du programme d'accompagnement en camp de jour pour les enfants avec limitations.	2013
Confirmation de la relocalisation du Mouvement Action Loisirs inc. (MALI) au futur Centre culturel Humania Assurance. Relocalisation en 2014.	2013
Mobilisation du milieu (municipalités) et démarches au MELS en collaboration avec ZLM pour l'augmentation du financement du programme d'accompagnement.	2014
Sensibiliser les partenaires et organisateurs d'événements à offrir des événements accessibles.	2014
Achat de 3 tables à langer adaptées pour le programme d'accompagnement en camp de jour.	2017
Adhésion du Centre de congrès à la Vignette d'Accompagnement touristique et de Loisir (VATL).	2018

LA SOLIDARITÉ SOCIALE

Faire la mise en place du premier plan d'action (la consultation des personnes handicapées) par le biais du Groupement des Associations des personnes handicapées du Richelieu-Yamaska (GAPHRY).	1998
Organiser des formations sur la sensibilisation et l'accueil des personnes handicapées dans les services municipaux.	2000
S'assurer de la représentativité des familles des personnes handicapées sur la Commission régionale de la Famille, responsable de l'élaboration de la politique de la Famille.	2007
Participer annuellement aux activités de la Semaine québécoise des personnes handicapées. Convocation des élus à un « souper dans le noir » en les sensibilisant à la réalité des handicapés visuels.	2008
Garder des liens présents entre les Ressources humaines et le SEMO, les Travaux publics et l'École professionnelle (programme en horticulture).	2009

Évaluer le processus de gestion des ressources humaines selon les droits de la personne.	2010
Renseigner les personnes handicapées sur l'accessibilité de certains postes ouverts à la Ville.	2011
Vérifier les formations spécialisées en collaboration avec le Service de développement de l'employabilité de la Montérégie (SDEM) et voir la possibilité d'accueillir du personnel ou des stagiaires.	2011
Création d'une vidéo pour valoriser l'emploi de personnes handicapées. (SQPH)	2012
Participer et supporter l'organisation de la Semaine québécoise des personnes handicapées.	2012
Intégrer les principes d'accessibilité universelle à la Politique citoyenne.	2013

LA COMMUNICATION

Mettre sur pied un programme de sensibilisation des commerçants à l'accessibilité des personnes handicapées.	2000
Identifier les activités accessibles par un pictogramme dans la nouvelle version du bulletin d'information « Au cœur du Maskoutain ».	2008
Rendre accessible le plan d'action sur le site Internet de la Ville.	2009
Nommer un élu responsable de l'accessibilité aux biens et services municipaux.	2010
Former un comité de suivi du plan d'action.	2010
Planifier la tenue de l'expo itinérante sur « Les 150 ans de l'Institut Nazareth et Louis-Braille ».	2011
Répertorier et changer au besoin certains téléphones publics non adaptés.	2011
Regrouper les services sous l'onglet <i>Personnes handicapées</i> sur le site Internet et dans les publications de la Ville.	2012

Faire connaître l'utilisation du système de requêtes auprès des organismes de personnes handicapées.	2012
Mise en place d'une nouvelle signalisation standardisée et facile à consulter dans les sentiers du parc Les Salines.	2015
Répertorier les bonnes pratiques en matière de site Internet accessible, en vue de la mise à jour du site Internet de la Ville en 2017	2016
Réalisation d'une activité de formation/sensibilisation sur l'accessibilité universelle pour des élus, directeurs de services et personnalités du milieu	2016
Nouveau site internet de la Ville intégrant les standards d'accessibilité de base nécessaires.	2018
Conception d'un livret contenant les bonnes pratiques en matière d'accessibilité, en vue de sensibiliser les commerçants.	2018

LES ARTS, LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

Accepter la vignette d'accompagnement en loisir au Centre des arts Juliette-Lassonde.	2011
Analyser la disponibilité des documents et des équipements adaptés aux deux bibliothèques.	2011
Publiciser l'acceptation de la vignette d'accompagnement au Centre des arts Juliette-Lassonde.	2012
Revoir le fonctionnement de l'attribution des places pour fauteuils roulants au Centre des arts Juliette-Lassonde.	2013
Publiciser l'acceptation de la vignette d'accompagnement au Centre des arts Juliette-Lassonde.	2014
Amélioration de l'accessibilité à la culture et au patrimoine par l'annonce de la création d'un pôle culturel au cours des prochaines années.	2017

LES ACTIONS 2020

ACTIONS ET MESURES APPLIQUÉES EN CONTINU

L'ESPACE URBAIN	DEPUIS
Aménager des trottoirs adaptés (avec descente) lors de tous les nouveaux aménagements ou réfections.	2006
Soutenir les organismes communautaires dans l'aménagement de leurs infrastructures pour les personnes handicapées (Ex. : 2008-2009, implantation Centre Butler - Centre Louise-Bibeau - Maison de la Famille, etc.)	2008
Porter une attention particulière au déneigement des trottoirs et des accès aux édifices municipaux.	2008
Analyser complètement l'accessibilité de tous les nouveaux projets d'infrastructure.	2008
Prévoir un montant au budget pour corriger des obstacles en cours d'année.	2012
Installer un mécanisme de traitement des requêtes au niveau de l'empiètement des arbres, haies et arbustes sur la voie publique.	2013
Lors de l'implantation de nouvelles installations (feux de circulation), documenter et analyser la circulation piétonnière afin d'identifier les solutions potentielles pour la sécurité des personnes ayant une déficience visuelle.	2014

Utilisation des toilettes accessibles du bureau de la MRC lors de certains événements au parc Casimir-Dessaules.	2015
Un inspecteur du Service de l'urbanisme parcourt le centre-ville afin d'identifier les obstacles et adresser les correctifs.	2018
L'HABITATION	DEPUIS
Assurer, au niveau municipal, le programme d'adaptation de domicile. (Programme s'adressant aux personnes handicapées qui sont limitées dans l'accomplissement de leurs activités quotidiennes à domicile qui consiste en une aide financière versée au propriétaire du domicile pour l'exécution des travaux d'adaptation admissibles répondant aux besoins des personnes handicapées).	2006
Rendre disponible aux propriétaires et entrepreneurs, l'information nécessaire pour aménager des logements accessibles.	2016
LA SÉCURITÉ	DEPUIS
Opérer le programme d'aide à l'évacuation d'urgence par le Service de sécurité incendie (système de connaissance des endroits où sont les personnes handicapées).	2006
Promouvoir annuellement le programme d'aide à l'évacuation d'urgence.	2011
Amélioration des procédures d'inscription et de mise à jour des informations au programme d'aide à l'évacuation d'urgence. Extension du service à toute la MRC des Maskoutains.	2012
Mise en place de visites d'inspection de résidences hébergeant des personnes à mobilité réduite, en vue de réaliser des aménagements favorisant la sécurité des résidents.	2016
LE TRANSPORT	DEPUIS
Renouveler le contrat du transport adapté tenant compte des recommandations du Regroupement maskoutain des utilisateurs du transport adapté.	2000
Former et sensibiliser les chauffeurs en transport adapté face aux différentes clientèles handicapées.	2011

Promotion de l'acceptation de la vignette d'accompagnement dans le transport collectif.	2015
Gratuité du stationnement sur rue pour les détenteurs de vignettes de personnes à mobilité réduite (places avec horodateurs).	2015
Poursuite des actions de sensibilisation et répression auprès des utilisateurs téméraires d'aide motorisée à la mobilité (AMM)	2018
L'EMPLOI ET LES RESSOURCES HUMAINES	DEPUIS
Démontrer l'accessibilité aux emplois offerts à la Ville.	2011
Cibler plus clairement la clientèle handicapée dans le processus de recrutement.	2012
Nouvelle procédure d'affichage des postes en vigueur faisant état d'un nouveau message sur l'accessibilité aux emplois.	2015
Former les employés clefs en approvisionnement accessible	2019
LE LOISIR, LE SPORT ET LE PLEIN AIR	DEPUIS
Évaluer l'installation d'aires de jeu adaptées dans les cas de nouveaux aménagements.	2007
Soutenir les organisateurs d'événement afin de rendre les événements plus accessibles.	2012
Installation de rampes d'accès aux aires de jeux lors de l'aménagement ou lors du réaménagement d'un parc.	2015
LA COMMUNICATION	DEPUIS
Utiliser le système de traitement des requêtes Harfan pour corriger les obstacles signalés par les citoyens ayant des limitations.	2012
Promouvoir annuellement des programmes de subventions disponibles et le guide « comment rendre mon commerce accessible ».	2019
Considérer les critères d'accessibilité visuelle dans les différents outils de communication (Site internet, bulletin, infolettre, publication Facebook).	2019

ACTIONS ET MESURES SPÉCIFIQUES 2020





ACTIONS OU MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES ET COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER
L'ESPACE URBAIN		
<i>ANALYSE ET ÉVALUATION DES CORRECTIFS À APPORTER ET RÉALISATION DES TRAVAUX À ENTREPRENDRE.</i>		
OBSTACLES	À la suite de l'analyse de l'accessibilité de nos infrastructures, des lacunes ont été identifiées.	
<p>CENTRE DES ARTS JULIETTE-LASSONDE Nez de marche vers les toilettes (contraste) Bouton ouvre-porte sur rampe Bouton ascenseur (contraste) Relocalisation de la plaque sur socle qui est sur la terrasse (mettre la plaque au mur)</p> <p>CENTRE AQUATIQUE DESJARDINS Activation de la synthèse vocale de l'ascenseur Apposer un ruban contrastant au nez des marches des gradins. [Jaune ou une couleur pâle et contrastante]. Analyse du nombre de cases de stationnement pour handicapée suite à une hausse de l'utilisation de cette clientèle.</p> <p>PARC LES SALINES Bouton ouvre-porte extérieure (contraste)</p>	Travaux publics Loisirs Corporation du CAJL et CAM	Hiver et printemps

OBSTACLES	Entraves à l'accessibilité des parcs-écoles		
	Sensibilisation des établissements concernés par le rapport d'évaluation des cours d'école	Loisir, Communication , Centre administratif (CSSH) / École.	Printemps
OBSTACLES	L'aménagement des terrasses au centre-ville cause des problèmes de sécurité aux piétons et d'accessibilité à la voie publique aux personnes à mobilité réduite (fauteuil-roulant, AMM, personnes âgées, familles avec poussettes, etc...)		
	L'adoption du programme particulier d'urbanisme (PPU) sera faite en cours d'année. Celui-ci possède une stratégie de mise en œuvre incluant des actions en lien avec la mobilité au centre-ville. Le sujet des terrasses y sera abordé.	Urbanisme, Commerçants, Organismes du milieu.	Automne
	Reconduite du projet pilote des terrasses et amorcer une réflexion sur la bonification du contenu : Modification des terrasses en collaboration avec divers commerçants (corridor linéaire de 1.5 m, longeant les bâtiments)	SDC Centre-Ville, Comité Chantier Centre-Ville.	Printemps et Été
OBSTACLES	Plusieurs commerces et places d'affaires ne sont pas accessibles		
	Identification des freins à la mise en application des programmes de subvention et validation des solutions.	Urbanisme, Communications / Loisirs.	Hiver et printemps
	Suite à la validation des solutions aux obstacles, sensibilisation des propriétaires d'édifices commerciaux du centre-ville/ envoi d'une lettre	Urbanisme/commu nication/ Saint- Hyacinthe technopole	Automne

Reconduite des deux programmes de subventions (PEA) offerts sur l'ensemble du territoire et du programme des façades commerciales (volet V) sur une partie du centre-ville afin de permettre d'aider les propriétaires et les commerçants à rendre accessibles les édifices commerciaux		Saint-Hyacinthe Technopole, SDC	Tout au long de l'année
L'HABITATION			
Aucune action en 2020			
LA SÉCURITÉ			
OBSTACLES	Difficulté de tenir à jour la liste des personnes à mobilité réduite et ayant des besoins particuliers		
Sensibilisation de la clientèle à mettre à jour la liste des personnes ayant des besoins particuliers auprès de sa municipalité.		Prévention incendie, Communications, MRC, Organismes du milieu	Printemps
LE TRANSPORT			
OBSTACLES	Problématiques de sécurité piétonnière pour franchir certaines intersections pour les personnes à mobilité réduite, et notamment, les personnes ayant une déficience visuelle		
Analyser les recommandations de INLB reçues suite à l'aménagement des traverses piétonnes avec feux sonores sur Daniel-Johnson et proposer des solutions		Génie, Travaux publics, Loisirs, INLB.	Hiver
Revalider le plan de déploiement de feux sonores sur 6 intersections déjà ciblées			Suite à la réponse de demande de subvention

OBSTACLES	Problématiques en déplacements actifs à travers la Ville (piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite et autres...)		
Conception et adoption d'un plan de développement durable incluant des orientations en vue d'un plan de transport actif. (trottoirs, réseau cyclable, intersection, parcours sécuritaires, aires de repos, accès aux services.)	Urbanisme, Loisirs, Génie, Travaux publics.	2020	
LA COMMUNICATION			
OBSTACLES	Nouveau site internet de la Ville non évalué en accessibilité		
Évaluation du site internet de la Ville de Saint-Hyacinthe par l'Institut Nazareth Louis-Braille	Communication	Printemps	
LE LOISIR, LE SPORT ET LE PLEIN AIR			
OBSTACLES	Peu de participation des personnes handicapées aux activités de loisirs		
Consultation des organismes du milieu pour identifier les freins à la participation des personnes handicapées. Analyse des résultats et planifications des actions à mettre en place	Loisirs.	Hiver	
Analyse du sondage effectué par le GAPHRy auprès de la clientèle handicapée afin d'identifier les obstacles à la participation aux activités de loisirs	Partenaires du milieu	Printemps	
OBSTACLES	Problématique en gestion du personnel au programme d'accompagnement en camps de jour		
Mise en place de la gestion du programme en partenariat avec un organisme spécialisé (Mali). Une analyse de la mise en place sera faite.	Loisirs, Corporation de loisirs de quartier, Organisme (M.A.L.I.)	Été	
OBSTACLES	Manque d'aires de jeux adaptées pour les clientèles ayant des limitations		

<p>Amorcer la réalisation d'un parc comportant des aires de jeux adaptées pour les enfants ayant divers types de limitations (Parc René Saint-Pierre) en collaboration avec l'école et la CSSH.</p>	<p>Loisirs, CSSH, École René Saint-Pierre, Travaux publics.</p>	<p>Été</p>
<p>OBSTACLES</p>	<p>Absence d'accessibilité universelle lors des événements présents sur le territoire</p>	
<p>Analyser l'accessibilité universelle de l'ensemble des événements organisée par la Ville de Saint-Hyacinthe avec la grille Altergo, sélection des critères incontournables et mise à niveau du cadre de référence.</p>	<p>Loisirs, Travaux publics, Communication.</p>	<p>Automne</p>
<p>Analyser l'accessibilité universelle des équipements sportifs (extérieurs et intérieurs) et les bâtiments adjacents en vue d'accueillir l'ensemble des clientèles lors d'évènement sportif.</p>	<p>Loisirs, CISSS, Travaux publics</p>	<p>Automne</p>
<p>LES ARTS, LA CULTURE ET LE PATRIMOINE</p>		
<p>OBSTACLES</p>	<p>Le bâtiment choisi pour la nouvelle bibliothèque T.A. St-Germain n'offre pas une accessibilité universelle.</p>	
<p>Dans le processus, une validation des plans de la nouvelle bibliothèque T.A. St-Germain sera faite par le CISSMO afin de produire un rapport de recommandation en lien avec l'accessibilité universelle du bâtiment.</p>	<p>Loisirs, Travaux publics, CISSMO.</p>	<p>Automne</p>
<p>LA SOLIDARITÉ SOCIALE</p>		
<p>OBSTACLES</p>	<p>Manque de sensibilisation et d'information sur l'accessibilité universelle pour les acteurs clefs de l'organisation municipale</p>	
<p>Sensibiliser les membres du comité de suivi sur les actions en continu en lien avec leur service.</p>	<p>Loisirs</p>	<p>Hiver</p>
<p>Analyse des actions possibles afin de sensibiliser les personnes clefs de l'organisation à l'accessibilité universelle et amorcer la mise en place de ces actions.</p>	<p>Ressources humaines, Services concernés.</p>	<p>Hiver</p>

OBSTACLES	Manque d'informations provenant du milieu au niveau des obstacles à l'accessibilité universelle dans la ville		
Promotion et analyse du sondage effectué par le GAPHRy auprès de la clientèle handicapée sur notre territoire afin d'identifier les obstacles.	Communications Loisirs.	Hiver et printemps	

